

# NON AU PORT D'UNE MUSELIÈRE PAR TOUS, PARTOUT !



***Nouvelles données pour refuser la  
muselière, rite de passage au Nouvel Ordre  
Mondial !***

**Compilation : JBL1960  
Version PDF**

***À RETROUVER DANS MON DOSSIER SPÉCIAL CORONAVIRUS***

Août 2020



*«... Que dire d'une société lorsqu'un fou vous dit ce qu'il y a à faire ?...»*

~ Andreï Tarkovski, «Nostalgia», 1983 ~

*Que c'est le moment de l'ouvrir, de dire NON et de s'y tenir...*

*Sinon à fermer sa goule à tout jamais !*

*Ce qui pour ma part est juste im-pos-si-ble !*



## Dans tous les cas, on se fout de notre gueule !

Énièmes preuves, pour le moins, de l'**utilisation de la crise sanitaire courante** comme d'un outil de notre domestication et de notre domination. Tant il est clair maintenant que l'étape suivante est notre fichage par traçage, en vue d'une vaccination à nanotech massive des populations pour enrichir à milliards de \$ le complexe PHARMACO-CHIMIQUE criminel et corrompu et descendant pour l'essentiel du complexe IG Farben et de la Standard Oil des Rockefeller dans sa connexion moderne Fondation Bill Gates et Fondation Rockefeller...

Bien qu'il n'y ait pas plus de seconde vague que de beurre en branche en approche, le port du bouillon de culture, qui ne protège de rien, qui plus est, devient, en France, OBLIGATOIRE, dans tous les milieux publics clos, mais depuis peu, également DEHORS, sur la plage, dans les parcs et jardins, dans les rues, partout et par toutes et tous, où la distanciation sociale n'est pas possible !

Comme nous avons pu faire la preuve que le masque n'est qu'un rite de passage vers le Nouvel Ordre Mondial, et que notre INSOUMISSION est un facteur de notre ÉVOLUTION ▶

<https://jbl1960blog.files.wordpress.com/2020/07/non-au-muselage-sanitaire-insoumission-facteur-devolution-20-juillet-20-par-jbl.pdf>



**Il n'est plus que maintenant = se soumettre ou résister pour vivre le reste de nos vies, libres et en paix ?** temps de se décider



## SUR LE PORT DU MASQUE :

**Analyse masque virus TRACT RECTO/VERSO.PDF à imprimer pour INFO**

**ENQUÊTE SUR LE PORT DU MASQUE - Obligatoire ou Pas  
Pour une autre information, celle du bon sens !**

**Préambule : La taille moyenne du virus SARS-CoV-2- Covid-19 est en moyenne de 100 nanomètres soit 0.1 micron (à mémoriser)**

Source [Wikipédia](#) (sourcé pour cet article avec sa dernière actualisation le 14 juillet à 8h25)

<https://fr.wikipedia.org/wiki/SARS-CoV-2#Taille>

«Son diamètre moyen serait de 67 nm selon Flammer & al. 20 \*, compris entre 60 et 140 nm selon Zhu et ses collègues21, alors que les particules virales du SARS-CoV-1 (responsable de la pandémie de SRAS en 2002-2003), telles que mesurés à partir de microscopie électronique ultrafine avaient, elles, un diamètre plus faible : de 50 à 80 nm 22,23,23,24 ; dans tous les cas, le virus est toujours d'assez grande taille (pour un virus), largement suffisant pour être assez facilement vu (y compris sur des coupes minces) au microscope électronique, **sans toutefois qu'on puisse le distinguer par sa forme d'autres coronavirus**» \* Source Flammer & al 19 mai 2020 (lien dans l'article Wikipédia) :

(en) Zsuzsanna Varga, Andreas J Flammer, Peter Steiger et Martina Haberecker, « Electron microscopy of SARS-CoV-2 : a challenging task - Authors' reply », *The Lancet*, mai 2020, S0140673620311855 (PMCID PMC7237177, DOI 10.1016/S0140-6736(20)31185-5, lire en ligne [archive],

**Questions posées le 17/7/2020 à une pharmacienne de l'une des plus grandes pharmacies Clermontoise... :**

**Question** : Avez-vous svp des masques FFP1, FFP2 etc. ?

**Réponse** : Non, ils sont bloqués, réservés aux médecins

**Q** : vous vendez des « masques barrières » à l'unité ou en boîte ?

**R** : Les 2

Q : Pour ces masques la norme Afnor est-elle apposée ?  
R : Non, c'est la norme européenne\* pour ces masques chirurgicaux, un long numéro, je ne m'en souviens plus. Et nous n'avons plus de masques chirurgicaux en stock

Q : La mention « protège des infections virales » est-elle apposée sur ces masques (ou boîtes) ?

R : NON

Q : La mention « protège du COVID 19 » est-elle apposée ?

R : Non

**\*norme Européenne EN14683 :**

Page de l'INRS (<http://www.inrs.fr/risques/biologiques/faq-masque-protection-respiratoire.html>)

Les liens étant autorisés par l'INRS mais pas la reproduction de leurs textes (normal), je vous invite à vous rendre sur leur site avec le lien ci-dessus pour la présentation des 2 types de masques avec 3 catégories pour chaque type de masque, chirurgical ou FFP :

- vous pourrez lire les quelques différences entre un masque chirurgical et un masque FFP...

On notera dans leur tableau pour le masque chirurgical, donc le seul vendu en pharmacie notamment, que celui-ci « ne protège pas contre l'inhalation de très petites particules en suspension dans l'air... » étonnant aurait dit le regretté Pierre Desproges, non ?

***µm = symbole du micromètre = micron - unité de mesure***

***Quant au masque FFP, pour rappel, il n'est pas disponible pour le grand public !...***

Dans le tableau de l'INRS, selon la norme EU, la capacité de filtration pour les masques chirurgicaux grand public concerne les particules égales ou supérieures à 3 microns et égales ou supérieures à 0,6 microns pour les FFP (non disponibles pour le grand public)

Alors que la taille du virus Sars Cov2 - Covid-19 est en moyenne de 0,1 micron voir moins !

C'est comme vouloir arrêter un moustique avec un grillage de clôture à «moutons»...!?

**Mais l'incroyable, l'hallucinant, le mystérieux... est dans le premier paragraphe ci-dessous :**

**Conclusion, provisoire :**

- Les masques vendus en pharmacie (endroit le plus fiable en approvisionnement) n'offrent aucune garantie de protection en regard des niveaux de filtration indiqués par la norme EU, niveaux rapportés à la dimension du virus, et pire : ils ne sont pas avec marquage de types « COVID 19 » **Vérifiez, c'est votre droit légitime**, et donc vous lirez même sur les boîtes de masques des mentions comme «ne protège pas des infections virales» ou encore «ne protège pas du virus covid-19» ! Ces mentions portées sur les boîtes, pour un dispositif médical censé protéger d'un virus, ne serait-ce pas de la fraude étatique à grande échelle ? Pour moins que ça certains s'adressent à la DGCCRF...



- Alors qu' a été rejeté le protocole Raoult au motif entre autre de non randomisation, y a-t-il eu une étude randomisée sur le port du masque chirurgical par le grand public, même pas ! (au fait où en est l'étude Discovery ?!)- les masques utilisés par le grand public vont générer davantage de problèmes en raison de leur(s) mauvaise(s) utilisation(s) : mal portés, portés puis rangés dans le sac, tenus à la main, sans arrêt tripotés, relevés au-dessus de la bouche, abaissés sous le nez, durée d'utilisation «outrancière», sans parler des dégâts psychologiques !

- La nature va, elle, en prendre un sacré coup dans le «museau» avec tous ces nouveaux déchets...
- le masque obligatoire\*sert les intérêts de certains, pour masquer leurs incompétences, divagations, hérésies passées et présentes, car à vouloir imaginer rassurer la population avec le port du masque obligatoire dans les lieux publics clos, ils font l'inverse : accentuer la peur, poursuivre le traumatisme psychologique, museler les libertés individuelles etc., (liste non exhaustive). Cela ne rassure que ceux qui y croient.

**Bientôt le port obligatoire en plein air, un PASS COVID obligatoire, un vaccin obligatoire ?!**

**\*Non au masque obligatoire, oui au masque pour celles et ceux qui sont malades, ceux des catégories à risques et bien sûr pour les soignants !**

## Références - quelques liens :

- Norme Européenne masques : EN 14683
- Site de l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS)  
<http://www.inrs.fr/risques/biologiques/faq-masque-protection-respiratoire.html>
- La page sur les masques médicaux de l'ANSM (page actualisée en novembre 2013...) [https://www.ansm.sante.fr/Dossiers/Pandemie-grippale/Les-masques-medicaux/\(offset\)/7#paragraph\\_21577](https://www.ansm.sante.fr/Dossiers/Pandemie-grippale/Les-masques-medicaux/(offset)/7#paragraph_21577)
- La science est concluante : les masques n'empêchent PAS la transmission des virus Dr Denis Rancourt, PhD – ResearchGate Sott.net - mar., 26 mai 2020 18:19 UTC
- Coronavirus et manipulation politico-sociale : le masque comme rite de passage vers un Nouvel Ordre Mondial <https://olivierdemeulenaere.wordpress.com/2020/07/15/coronavirus-et-manipulation-politico-sociale-le-masque-comme-rite-de-passage-vers-un-nouvel-ordre-mondial/>
- <https://covidinfos.net/>
- La polémique autour de la chloroquine a dynamité les certitudes de la médecine par Jean-Yves Nau — 17 juillet 2020 à 9h59 <http://www.slate.fr/story/192792/covid-19-chloroquine-didier-raoult-polemique-comment-garder-raison-periode-epidemie>
- Un document de l'OMS, cette institution financée à 80% par des fonds privés, avec un extrait de ce PDF de 18 pages (!), intitulé : «Conseils sur le port du masque dans le cadre de la COVID-19 - Orientations provisoires» du 5 juin 2020, page 7 en haut à droite : «À l'heure actuelle, il n'y a pas d'éléments directs (provenant d'études sur la COVID-19 et sur les personnes en bonne santé au sein de la communauté) sur l'efficacité du port généralisé du masque par les bien-portants en vue de prévenir les infections dues à des virus respiratoires, notamment celui de la COVID-19» et donc ?!
- Enfin, des articles en accès libre sur le site de France Soir: <http://www.francesoir.fr/rubrique/sante>





## Info de dernières minutes :

**Coronavirus : Jean Castex appelle à «ne pas baisser la garde» afin d'«éviter un reconfinement généralisé»**

Le premier ministre était en visite à Lille lundi 3 août. La ville est la première métropole à imposer le port du masque dans certaines zones de l'espace public.

En visite dans les Hauts-de-France lundi 3 août, Jean Castex s'est exprimé sur les marches de l'hôtel de ville de Roubaix. Il a notamment appelé à «ne pas baisser la garde» contre le Covid-19 afin d'«éviter un reconfinement généralisé». «Le virus n'est pas en vacances, nous non plus» a-t-il ajouté, insistant sur la coopération du tandem préfet/maire au sein de la métropole lilloise où il a constaté «une progression des données de l'épidémie qui doit nous conduire plus que jamais à être mobilisés et attentif». «Il faut nous protéger contre ce virus, surtout sans faire arrêter la vie économique et la vie sociale, c'est-à-dire en évitant la perspective d'un reconfinement généralisé», a-t-il expliqué.

Plus tôt au cours de la matinée, le premier ministre a déambulé dans le centre de Lille. **Apostrophé plusieurs fois, il n'a parlé à aucun passant, préférant s'entretenir avec des commerçants et policiers.**

«On va y arriver ! C'est l'affaire de tous. On va gagner ! », A lancé Jean Castex lors d'un échange avec des agents des forces de l'ordre. «Il faut insister d'abord sur la pédagogie», lui a rapporté l'un d'eux. «C'est l'intérêt de tout le monde de faire ça, ce n'est pas pour les embêter. Et en même temps il faudra un peu de fermeté pour ceux qui se refuseraient à comprendre», a-t-il ajouté avant de visiter un centre de dépistage et de se rendre dans un atelier de masques.

Le premier ministre a déclaré dans un tweet que les «*préfets peuvent désormais, en lien avec autorités sanitaires et élus, imposer le port du masque dans les endroits très fréquentés où la distanciation physique est impossible.*»

### Regain d'activité du virus

Dans la métropole lilloise, qui compte 95 communes regroupant 1,2 million d'habitants, les autorités constatent en effet une progression «*inquiétante*» de l'épidémie : le taux d'incidence a presque doublé en une semaine, atteignant désormais 31 personnes contaminées pour 100.000



habitants. Dans le «cœur de la métropole» ce taux se situe même «autour de 40, encore plus proche du seuil d'alerte», fixé à 50.

» À voir aussi - Zones piétonnes, parcs, marchés: voici les lieux où le masque est obligatoire dans la métropole de Lille dès le 3 août

Source ► <https://www.lefigaro.fr/flash-actu/castex-en-visite-a-lille-en-proie-a-un-regain-de-covid-19-20200803> - Lundi 3 août 2020 15H30MN



**SAUF QU'IL N'Y A AUCUNE SECONDE VAGUE EN APPROCHE !**

**CoV19 : La généticienne Alexandra Henrion-Caude vous dit tout - Le Zoom - TVL - Vidéo Complété & Enrichi par JBL**

*Publication JBL1960 du 1<sup>er</sup> août 2020*

**Vidéo de 49MN01 à TVL du P<sup>r</sup>. Alexandra Henrion-Caude\***

*Depuis que le Covid-19 est entré dans nos vies, on ne parle plus que de ça. Pour autant, beaucoup de questions restent aujourd'hui sans réponse. Parfois même, certaines ne peuvent être posées. Ancienne directrice de recherche à l'Inserm, Alexandra Henrion-Caude parle librement. Le virus vient-il d'un animal ou d'une manipulation humaine d'un laboratoire ? Que faut-il penser de la vaccination expérimentée de plus en plus aux quatre coins du globe ? Les conflits d'intérêt ont-ils ôté la liberté de la science ? Avec une humanité qui transparait à chaque mot, Alexandra Henrion-Caude tranche avec la langue de bois des pseudos spécialistes du comité scientifique et livre sans détour les certitudes et les questionnements qui ressortent de cette crise inédite.*

**[[https://www.youtube.com/watch?time\\_continue=6&v=c3V6DxmOy8o&feature=emb\\_logo](https://www.youtube.com/watch?time_continue=6&v=c3V6DxmOy8o&feature=emb_logo)]**

Mais, une récession planétaire organisée ; Oui !

*\*Pr. Alexandra Henrion-Caude est directrice de recherche à l'Inserm à l'Hôpital Necker. Généticienne, elle explore les nouveaux mécanismes de maladie, en y intégrant l'environnement. Elle enseigne, donne des conférences, est membre de conseils scientifiques.*

*Créatrice du site internet [science-en-conscience.fr](http://science-en-conscience.fr), elle est aussi l'auteur de plus de 50 publications scientifiques internationales. Elle préside l'Association des Eisenhower Fellowships en France, et est secrétaire générale adjointe de Familles de France.*

*Consulter également : <https://www.theses.fr/096424753>*

Je conseille d'écouter cette vidéo, jusqu'à la dernière seconde, car le Pr. AHC en moins d'une heure traite de tous les aspects de cette prétendue pandémie qui promet l'anéantissement de l'espèce humaine au niveau de la communication mais aussi, plus simplement, au niveau vital.

AHC rappelle que la tuberculose tue 1.5 millions de personnes chaque année dans l'indifférence générale, alors que le nombre de décès attribués au CoV19 dans le monde est à ce jour de 680 000 personnes.

Comme elle le dit, elle-même, ni anti-vaxx ni anti-masque, si tant est que l'un et/ou l'autre soit bien utilisé et au bon moment, elle fait un focus sur la Région de l'Italie du Nord, qui a concentrée les 2/3 de la mortalité, et précise qu'au tout début, ordre a été donné de ne pas faire d'autopsie sur les corps des gens décédés par coronavirus ! Et que de plus, cette région avait été déclarée réfractaire à la vaccination, c'est pourquoi une campagne de vaccination contre la grippe a été faite, pour les +de 65 ans dès octobre 2019. Puis une autre campagne de vaccination contre la méningite en janvier 2020, ce qui aurait créé une interférence virale qui peut expliquer cette surmortalité.

*Et je vous propose, pour ma part, comme certains d'entre nous l'avons déjà fait, d'étudier la corrélation entre programmes de vaccination et pandémies, déjà lors de la grippe espagnole [ICI](#) & [LÀ](#). Et rappelez-vous également le traitement médiatique de la grippe de Hong-Kong de 1968 à 1970 ► <https://www.petiterepublique.com/2020/04/24/pandemie-la-grippe-de-hong-kong-qui-se-souvient/> grâce à [Laurence](#) du site [Les Moutons Enragés](#), de ce jour, qui est totalement inexistant et pourtant il y a eu autant de décès en France qu'avec le CoV19, et plus d'un million dans*

*le monde alors que cette surmortalité saisonnière est presque passée inaperçue...*

Le P<sup>r</sup>. AHC, dénonce également, le choix arbitraire, d'une population-cobaye, pour tester les vaccins contre le CoV19 : l'Afrique du Sud et exceptionnellement les cobayes recevront la même mixture qui nous est destinée, car habituellement, ce n'est pas le cas. Elle précise également qu'il y a une vague de protestation, y compris chez les étudiants en médecine, sur place. Et nous met en garde sur le futur vaccin à l'étude chez Moderna, dont les actions en Bourse explosent actuellement, mais c'est pur hasard.

C'est pourquoi, en appui de cette vidéo, je vous propose différents liens PDF ad hoc et connexes pour vous permettre de vous faire votre propre opinion, et compte tenu de la néantisation collective et du risque élevé de notre anéantissement total, accéléré par l'adoption, en deuxième lecture à l'Assemblée Nationale de la Loi Bioéthique.

## **L'objectif, réel, de cette mascarade ?**



## Sur l'illégalité des amendes :

LETTRE PDF (1 page) sur l'illégalité des amendes pour non-respect du port obligatoire du masque PARTOUT PAR TOUS puisqu'en France, le port du masque se généralise dedans et dehors ► Maître Carlo Alberto BRUSA : « *Je vous autorise à imprimer le présent document, à le déposer dans tous les Commissariats et toutes les Gendarmeries, afin qu'il soit donné large écho aux erreurs graves commises par la mise en œuvre d'une répression qui n'a aucun fondement légal ni réglementaire.* »  
<https://jbl1960blog.files.wordpress.com/2020/07/illegaliteamendes.pdf>

---

### DÉCLARATION QUI ÉTABLIT L'ILLÉGALITÉ DE LA CONTRAVENTION DE 4ÈME CLASSE QUI SERAIT IMPUTÉE EN CAS DE DÉFAUT DU PORT DU MASQUE DANS LES LIEUX IMPOSÉS PAR LE DÉCRET DU 10/07/2020

---

Pour que l'infraction soit imputée et sanctionnée, il faut, aux termes du principe de légalité prévu à l'article 111-3 du Code pénal et conformément à l'article 111-4 de celui-ci sur l'interprétation stricte de la loi pénale, que les textes d'incrimination et de répression soient clairement énoncés afin qu'il n'y ait aucune ambiguïté sur l'incrimination et la répression.

Or, tout le monde prétend que le défaut de port du masque est sanctionné par une contravention de quatrième classe telle que visée à l'alinéa 3 de l'article L-3136-1 du Code de la santé publique.

Or, l'alinéa 3 du texte précité réprime par une contravention de quatrième classe les infractions visées aux articles L 3131-1 et L 3131-15 à L 3131-17 dudit Code.

Toutefois, les textes précités ne peuvent en aucun cas être appliqués au «défaut de port de masque» pour les motifs suivants :

- L'article L 3131-1 ne s'applique qu'au règlement pris «par le Ministre chargé de la santé et par arrêté motivé». Or, les dispositions du décret du 10 juillet 2020 ont été édictées par un décret du Premier Ministre et non par arrêté ;
- S'agissant des dispositions des articles L 3131-15 à L 3131-17, celles-ci ne sont applicables que dans les circonscriptions dans lesquelles l'état d'urgence est déclaré. Les dispositions, relatives au port de masques, des articles 27 et 38 du décret du 10 juillet 2020, s'appliquent aux «territoires sortis de l'urgence sanitaire», et ne sont donc pas applicables ;

● Enfin, le texte de répression ne vise en aucun cas le décret du 10 juillet 2020, de sorte qu'aucune répression ne peut être appliquée au défaut de port de masque. Toutes verbalisations effectuées par un policier, un gendarme ou toute autre personne habilitée par la loi sont ainsi entachées d'une illégalité manifeste, ainsi que d'un abus de pouvoir.

Maître Carlo Alberto BRUSA, Avocat à la Cour  
Président de l'Association REACTION 19  
Et Président du Cabinet d'Avocats CAB ASSOCIES, Avocats à la Cour

*Je vous autorise à imprimer le présent document, à le déposer dans tous les Commissariats et toutes les Gendarmeries, afin qu'il soit donné large écho aux erreurs graves commises par la mise en œuvre d'une répression qui n'a aucun fondement légal ni réglementaire.*



63, rue la Boétie -75008, Paris, France  
<https://reaction19.fr/>  
[reaction19fr@gmail.com](mailto:reaction19fr@gmail.com)

---

**SINON ?**



## **Temps de se tourner vers les Médecins-Traitants afin que cesse la mascarade !**

Voici un modèle de lettre qui m'a été transmis et en cours d'utilisation, à envoyer à son médecin-traitant, par lettre simple, et sans réponse de sa part, en RAR ce afin qu'ils prennent leurs responsabilités et que cesse, enfin et définitivement, cette mascarade ;

**M. Jean Eymardêtrepris pour un con**  
**Enclos des covidien**  
**66 Enfer-et-damnation**  
**Tél : 0666 336 666**  
**N° Ss 1 23 45 67 891 011**

Docteur Christian Perronne  
« Ça nous changera »  
CHU d'Encore merci pour tous- ou presque  
45 TOURS-IMPAIR-ET-MANQUE

Fait à ; \_\_\_\_\_  
Le, \_\_\_\_\_

**Objet (résumé) :** Mentions de protections virales du masque chirurgical et ses contre-indications.

Cher Docteur,

Le port du masque de façon **obligatoire** dans les lieux publics clos est entré en vigueur en France ce 20 juillet 2020.

Or vous n'ignorez pas que le masque chirurgical (masque médical) est un dispositif médical ([https://www.ansm.sante.fr/Dossiers/Pandemie-grippale/Les-masques-medicaux/\(offset\)/7](https://www.ansm.sante.fr/Dossiers/Pandemie-grippale/Les-masques-medicaux/(offset)/7)), **(1)**

Ce dispositif médical doit être réglementairement marqué avec la norme EU14683, cette norme mentionne un niveau de filtration de 3 microns et se trouve donc située très au-dessus de la dimension du SRAS-CoV2, lequel est à une dimension moyenne de 0,1 micron voir inférieure (voir note 3 en 2<sup>ème</sup> page) :

Extrait du site INRS.fr :

*«Un masque chirurgical est un dispositif médical (norme EN 14683). Il est destiné à éviter la projection vers l'entourage des gouttelettes émises par*

*celui qui porte le masque. Il protège également celui qui le porte contre les projections de gouttelettes émises par une personne en vis-à-vis. En revanche, il ne protège pas contre l'inhalation de très petites particules en suspension dans l'air. On distingue trois types de masques :*

- *Type I : efficacité de filtration bactérienne > 95 % d'un aérosol de taille moyenne 3  $\mu\text{m}$ .*
- *Type II : efficacité de filtration bactérienne > 98 % d'un aérosol de taille moyenne 3  $\mu\text{m}$ .*
- *Type IIR : efficacité de filtration bactérienne > 98 % d'un aérosol de taille moyenne 3  $\mu\text{m}$  et résistant aux éclaboussures » (2)*

Ces masques chirurgicaux, vendus en pharmacie, donc en officine réglementée, portent la mention « ne protège pas des infections virales » et/ou « ne protègent pas du covid-19 ».

Les masques FFP avec une protection à 0,6 microns, soit là encore une dimension supérieure à la taille moyenne du virus Sars Cov 2 qui est de 0,1 micron (3), étant eux réservés aux professionnels de santé.

Ces caractéristiques des masques chirurgicaux (donc pour le « grand public ») m'ont été confirmées par une pharmacienne de la Pharmacie Lafayette à Clermont-Ferrand ce 17 juillet 2020, **laquelle m'a aussi indiqué qu'il n'existe aucun masque médical portant les mentions «protège des infections virales» ou « protège des infections respiratoires » ou «protège du SRAS-CoV-2 ».**

De fait je rencontre la préoccupation de santé suivante :

Je me trouve avec l'incapacité technique, sanitaire, physique et psychologique de porter un masque, ce qui est problématique tant pour ma vie courante sociale (interdiction d'accès aux magasins etc.), ma vie professionnelle et l'accès à des éventuels soins médicaux.

En effet un dispositif médical doit être conçu pour ce à quoi il est destiné, avec les indications de ses effets thérapeutiques ou de protection et ses contre-indications mentionnées de façon explicites.

En conséquence, comme vous êtes mon médecin traitant depuis un certain temps, je vous serai gré de m'adresser en retour :

- soit un protocole par ordonnance afin d'obtenir ce type de dispositif médical répondant aux impératifs mentionnés ci-dessus, à savoir un dispositif médical portant une des mentions suivantes :

«protège des infections virales» ou « protège des infections respiratoires » ou «protège du SRAS-CoV-2 »,

- soit me recevoir en votre cabinet (sans masque pour moi selon un rendez-vous à définir), afin de me délivrer un certificat de non port du masque pour les motifs présentés dans ce courrier, avec les termes laissés à votre libre appréciation médicale.

- ou bien un certificat médical attestant que les bénéfices de port du masque sont sans aucuns dangers pour ma santé et que ce port du masque présente un avantage médical certain permettant de ne pas contracter le SRAS-CoV-2.

Car comme vous le savez, mon système immunitaire fonctionne parfaitement bien, et ce depuis ma naissance.

En cette période de fortes chaleurs et même en temps normal, je bois un verre d'eau tous les 1/4 d'heure en moyenne, le risque de toucher un masque bien sûr certifié anti-virus et de l'infecter est très important, ce qui amène à une sécurisation à devoir changer le masque tous ces 1/4 d'heure afin de ne pas avoir un risque éventuel de contamination due aux staphylocoques et aux streptocoques notamment, soit sur un temps passé à l'extérieur en port de masque certifié anti-virus l'équivalent à 6 heures par jour, soit 24 masques par jour, soit en comptant raisonnablement 5 jours par semaine, 480 masques par mois, ce qui vous en conviendrez est parfaitement déraisonnable.

Quel que soit votre choix, je dois aussi connaître les contre-indications du masque, mentionnées par vous-même ou par toute publication dûment certifiée.

Comptant sur la diligence dans votre réponse, en rapport avec l'importance sanitaire mise en avant par le gouvernement et les autorités décentralisées délégataires et surtout avec ma santé pour laquelle, comme vous le savez déjà, je suis particulièrement vigilant (4).

Je vous prie de croire, Cher Docteur Christian Perronne, en mes respectueuses salutations.

**M. Jean Eymard**dêtreprispouruncon

N.B. : il va de soi que ma demande correspond à une consultation avec mon règlement de vos honoraires.

(1) Copie écran ci-jointe du site ANSM «Les masques médicaux»

(2) <http://www.inrs.fr/risques/biologiques/faq-masque-protection-respiratoire.html>

(3) Source **Flammer & al** 19 mai 2020 :



(en) Zsuzsanna Varga, Andreas J Flammer, Peter Steiger et Martina Haberecker, « Electron microscopy of SARS-CoV-2: a challenging task – Authors' reply », *The Lancet*, mai 2020, S0140673620311855

(<https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC7237177/>),

(4) Interview de La généticienne Alexandra Henrion-Caude du 31 juillet 2020 - Le Zoom - TVL Chaîne officielle TVLibertés sur You Tube

<https://www.youtube.com/watch?v=c3V6DxmOy8o>

Ci-dessous, la copie d'écran du site ANSM sur les masques médicaux :

The screenshot shows the ANSM (Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé) website. The page is titled 'Pandémie grippale' and 'Les masques médicaux'. It contains a list of documents on the left, a main content area with a list of bullet points, and a sidebar with a search bar and navigation menu. The main content area includes the following text:

**Pandémie grippale**

- La Grippe A(H1N1)v
- Les antiviraux
- Vaccins pandémiques : évaluation et production
- Surveillance des effets indésirables des antiviraux et des vaccins
- Cas graves de grippe A(H1N1)v
- Médicaments et dispositifs médicaux dont l'approvisionnement doit être maintenu en contexte de pandémie
- Diagnostic biologique - grippe A(H1N1)v
- Les masques médicaux
- Les produits hydroalcooliques
- Accès rapide à l'essentiel des documents - grippe A(H1N1)v

**Les masques médicaux**

Actualisé en novembre 2013

Il existe 2 types de masques :

- les masques de protection respiratoire (type FFP2 ...) pour la protection du porteur. Ce sont des équipements de protection individuelle (EPI) et ils relèvent de la compétence du Ministère du travail,
- les masques chirurgicaux (masques médicaux) pour la protection de l'environnement du porteur. Ce sont des dispositifs médicaux et ils relèvent de la compétence de l'ANSM.

Pour se protéger d'une infection, le porteur du masque doit utiliser un EPI (masques de type FFP 1, 2 ou 3 en fonction du niveau de filtration souhaité).

Le masque chirurgical est destiné à éviter, lors de l'expiration du porteur la projection de sécrétions des voies aériennes supérieures ou de salive pouvant contenir des agents infectieux transmissibles par voie « gouttelettes » ou « aérienne » :

- hors cadre pandémique, il est porté habituellement par le soignant pour prévenir la contamination du patient et de son environnement (air, surface, produits) ;
- il peut être porté selon les recommandations nationales par un patient contagieux, particulièrement en cas de pandémie de grippe, pour prévenir la contamination de son entourage et de son environnement.

Des fabricants ont conçu des masques qui sont à la fois des dispositifs médicaux et des EPI, appelés « dual use ». Ces masques préviennent les contaminations du porteur vers son environnement et son entourage, et inversement. Les personnes qui les portent peuvent ressentir une gêne respiratoire supérieure à celle d'un masque chirurgical seul, et on peut craindre des problèmes de tolérance.

**Pour les enfants**, la durée du port du masque et la compréhension de la nécessité de le porter dépend de son âge :

- soit l'enfant est assez mature pour comprendre la nécessité du port du masque et il n'y a pas trop de problème sur l'observance de la "règle" ;
- soit l'enfant est trop petit ou immature, et un accompagnement est indispensable : le maintien du masque EPI ou chirurgical (si l'enfant est contagieux) sur le visage de l'enfant doit être réalisé par l'accompagnant, notamment pendant son transport.

Il existe des références de masques chirurgicaux de petite taille, adaptés pour les enfants de 3 ans et plus.

**IN VIVO : Pour l'instant, peu de dérogations pour porter une visière, même si vous êtes reconnue personne handicapée ; si vous ne supportez pas le masque, c'est pas prévu au programme. Tout juste vous prescrit-on des masques FFFP1 dans des cas très spécifiques... DONC = FAUT METTRE LE MASQUE ÉPICÉTOU !**

**SCHNELL – SCHLAGUE & SILENCE DANS LES RANGS !**

# Il est temps de choisir : rejoindre les cyborgs ou incarner la résistance ?

Publication JBL1960 du 28 juillet 2020

À VOIR ABSOLUMENT ET À FAIRE TOURNER sans pitié ; l'extrait vidéo de 11MN11 du Dr. Perronne sur SUD RADIO le 24 juillet 2020 dans lequel il dénonce la corruption généralisée en donnant des exemples dont il a été le témoin. Le D<sup>r</sup> Perronne est l'un des rares, sauf erreur et avec le D<sup>r</sup> Alexandra Henrion-Caude, donc, à dénoncer de manière argumentée, documentée et preuves à l'appui.

Et le moins que nous puissions faire, c'est de relayer ! JBL



*« Il faut foutre un coup de pied dans la fourmilière. »  
Gouvernement, OMS, Bill Gates : Le professeur Christian Perronne se lâche et dénonce une corruption mondiale...*

[https://www.youtube.com/watch?time\\_continue=1&v=UaUW3c9NoD0&feature=emb\\_logo](https://www.youtube.com/watch?time_continue=1&v=UaUW3c9NoD0&feature=emb_logo)

**Ce virus est  
extrêmement  
dangereux. En quelques  
mois il a tué 80% de nos  
droits et libertés.**

***Il est surtout et encore temps de se lever, de dire NON et de refuser la nouvelle normalité de distanciation sociale !***

Pour compléter le propos du docteur Perronne, en vidéo plus haut, voici ce que l'on peut en dire, déjà ;

**Sur Résistance 71 :** Poser la question d'une révolte des scientifiques intègres fait immanquablement poser la question de la fiabilité du système. La question est de ce fait : une révolte est-elle possible au sein de ce système de la corruption organisée à tous les étages ? Si c'est pour réorganiser la merdasse de ce système en pensant pouvoir le rendre « plus vertueux », **la réponse est catégoriquement NON !**

*La seule façon pour que la science (entre autre...) reprenne sa juste position est qu'elle puisse s'exercer en dehors de toute contrainte marchande et financière, ce qui veut dire : changer radicalement de paradigme. Le cœur, l'essence même du système étatico-capitaliste en place est la marchandisation de tout, du politique à la vie organique elle-même. La science est déviante, elle ne sert plus que des intérêts particuliers. Ce n'est pas en changeant les hommes du haut ou en réformant le système qu'on changera quoi que ce soit, mais en abolissant l'État, la marchandise (le rapport marchand), l'argent et le salariat pour les remplacer par la Commune Universelle de notre être retrouvé et enfin réalisé. Toute réforme est impossible ! Y croire relève soit d'une naïveté sans borne, soit d'une complicité de crime en bande organisée...*

*La prise de position du Professeur Perronne est nécessaire et raisonnable, mais elle doit nous faire comprendre que cette merde de système est au-delà de toute réforme possible et imaginable. Il faut le mettre à bas et organiser les associations libres des communes émancipées du travail aliéné, de la pourriture inhérente au fric et à la marchandise et de la division politique en réintégrant le pouvoir dans le corps social, seul garant de la prévalence de l'intérêt commun. L'intervention de Perronne met sous les feux de la rampe pendant un moment les effets néfastes inéluctables de la vampirisation capitaliste de tout et en tout, mais ne nous dit rien de la solution, du remède de cheval à employer que voici :*

*À bas l'État, à bas la marchandise, à bas l'argent, à bas le salariat ! Cessons de nous soumettre aux diktats sans fins de la dictature étatico-marchande, qui à terme, nous annihilera toutes et tous.*

*Tout le reste n'est que pisser dans un violon !...*

Aussi, pour compléter et appuyer les propos des uns et des autres, je vous propose quelques lectures ad hoc et connexes afin d'affûter notre réflexion et d'être en capacité de prendre la bonne direction et les bonnes décisions, collectivement, parce que ça urge un chouia quand même, puisque l'objectif final c'est ;

***Masque obligatoire pour tous, partout ▶ vaccin obligatoire  
▶ passeport vaccinal ▶ puçage électronique***

**AUJOURD'HUI : c'est juste un masque,  
hein ?**



**DEMAIN : Pas de vaccin ? Pas de travail, pas  
d'école, pas de voyage, pas de magasins, pas de  
transports publics, pas de lieux publics...**

Bill « La Piquouze » Gates et son Empire Mondial de la Santé ▶  
<https://jbl1960blog.files.wordpress.com/2020/07/bill-la-piquouze-gates-et-son-empire-mondial-de-la-santc3a9-the-grayzone-juillet-2020.pdf>

Sur les puces RFID en France ▶  
<https://jbl1960blog.files.wordpress.com/2019/03/technologie-dans-tl7jours-pour-implant-puce-rfid-mars-2019.pdf>

PDF N° 138 de 73 pages du 30 octobre 2019 ►  
<https://jbl1960blog.files.wordpress.com/2019/10/nouvelle-version-maj-pour-dire-non-a-la-dictature-technotronique-enmarche-en-france-30-octobre-2019.pdf>

SUITE du PDF N° 111 de 65 pages de septembre 2019 ►  
<https://jbl1960blog.files.wordpress.com/2019/09/dossier-complet-par-jbl1960-pour-stopper-net-la-dictature-technotronique-septembre-2019.pdf>

Stats officielles du gouvernement italien du 24/03/2020 ►  
[https://jbl1960blog.files.wordpress.com/2020/03/italy\\_report-covid-2019\\_24\\_marzo\\_eng.pdf](https://jbl1960blog.files.wordpress.com/2020/03/italy_report-covid-2019_24_marzo_eng.pdf)

Article scientifique, en anglais, source Veterans Today - Traduction partielle par Résistance 71 et en analyse dans ce billet La meilleure défense, c'est l'attaque ; titre en français « *Reprogrammer le circuit de transcription du coronavirus du Syndrome Respiratoire Aigu Sévère, l'ingénierie d'un génome de recombinaison résistant* » ►  
[https://jbl1960blog.files.wordpress.com/2020/04/sars-cov\\_ucn.pdf](https://jbl1960blog.files.wordpress.com/2020/04/sars-cov_ucn.pdf)

Nombre de décès quotidien en France, régions et département, du 1er mai au 29 juin 2020 - Source INSEE  
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4487854>, publication du 10/07/2020

239 scientifiques remettent en cause le mode de transmission du Covid-19 ► <https://www.voltairenet.org/article210483.html>, 7 juillet 2020 - incluant le PDF de 9 pages, en anglais : *It is Time to Address Airborne Transmission of COVID-19, July 2020* ; Il est temps de s'attaquer à la contamination du COVID-19 par l'air (aérosol) ►  
[https://jbl1960blog.files.wordpress.com/2020/07/10-1093\\_cid\\_ciaa939.pdf](https://jbl1960blog.files.wordpress.com/2020/07/10-1093_cid_ciaa939.pdf)

C/le labo de Wuhan : le PDF du discours officiel prononcé le 25 février 2017 par le Premier Ministre de l'époque, Bernard Cazeneuve, à la cérémonie d'accréditation du laboratoire de haute sécurité biologique P4 - Wuhan (Chine) : « *La France est fière et heureuse d'avoir contribué à la construction du premier laboratoire de haute sécurité biologique P4 en Chine. Conçu par des experts français, puis mis en chantier à WUHAN en 2011, cet outil de pointe constitue un élément central de la réalisation de l'accord intergouvernemental de 2004 sur la coopération franco-chinoise en matière de prévention et de lutte contre les maladies*

*infectieuses émergentes.* » Preuve que Macron savait et qu'il a laisser-faire pire, qu'il a blâmé la Chine intentionnellement !

Hépatite B : les Coulisses d'un scandale vaccinal (18 octobre 2009) en France et dans le monde ►  
<https://jbl1960blog.files.wordpress.com/2020/07/hepatiteb.pdf>

*Pour un consentement éclairé sur les vaccins, 235 substances/produits contenus dans les vaccins* ►  
<https://jbl1960blog.files.wordpress.com/2020/04/substances-dans-les-vaccins-pour-un-libre-consentement-eclair.pdf>

+ *Le certificat d'expertise des vaccins contenant de l'aluminium* ►  
[https://jbl1960blog.files.wordpress.com/2020/02/certificat-d\\_expertise-de-l\\_aluminium-des-vaccins-en-fran\\_c3a7ais.pdf](https://jbl1960blog.files.wordpress.com/2020/02/certificat-d_expertise-de-l_aluminium-des-vaccins-en-fran_c3a7ais.pdf)

Coronavirus : selon le Conseil scientifique, 30 millions de personnes seront prioritaires pour un vaccin en France, dont les professionnels de santé, **d'autres professions exposées sont concernées, ainsi que les personnes âgées et vulnérables.** : Il faut se préparer. **La possibilité qu'un vaccin contre le nouveau coronavirus puisse être disponible et administré à des millions de gens, en priorité les professionnels de santé, doit être anticipée dès maintenant,** indiquent les membres du Conseil scientifique, du Comité vaccin Covid-19 et du Comité recherche, analyse et expertise (Care), dans un avis publié vendredi 24 juillet ►  
[https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/avis\\_vaccins\\_9\\_juillet\\_2020\\_-\\_care\\_-\\_conseil\\_scientifique\\_-\\_comite\\_vaccin.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/avis_vaccins_9_juillet_2020_-_care_-_conseil_scientifique_-_comite_vaccin.pdf)

*Dr Judy Mikovits* ► Vidéo ► <https://www.brighteon.com/ba245530-cb9b-467f-83c2-34fa5da54da0>

DOSSIER SPÉCIAL CORONAVIRUS ►  
<https://jbl1960blog.files.wordpress.com/2020/05/dossier-coronavirus-cov19-jbl1960-maj-de-mai-2020.pdf>

LE DOSSIER ROCKEFELLER ►  
<https://jbl1960blog.files.wordpress.com/2020/05/le-dossier-rockefeller-the-rockefellers-files-par-gary-allen-en-1976-traduction-r71-en-2011-pdf-mai-2020.pdf>

*Supplément au dossier Rockefeller ; L'histoire du cartel pharmaceutique, source* JulienRoux.com ►  
<https://jbl1960blog.files.wordpress.com/2020/05/historiquecartelpharmaceutique.pdf>

L'AFFAIRE

CoV19-OGM

<https://jbl1960blog.files.wordpress.com/2020/05/laffaire-cov19-ogm.pdf>

La

solution

à

10%

<https://jbl1960blog.files.wordpress.com/2020/03/dune-idee-minoritaire-au-plebiscite-la-solution-a-10-pour-cent-de-matthew-philips-2011.pdf>

BIBLIOTHÈQUE PDF

L'heure du choix a sonné, c'est le moment de choisir ;

Rejoindre les CYBORGS OU être et incarner la RÉSISTANCE !?!

*Car, de toute évidence, là où le troupeau de covidés passe...*



*...L'Humanité trépassé !*

JBL1960